







| CFDT | CFE-CGC | FO | SUD |

Communiqué Intersyndical du 18 décembre 2024

L'Intersyndicale CFDT / CFE-CGC / FO / SUD a participé ce jour à la première réunion de négociation concernant le projet de fermetures des sites Michelin de Vannes et de Cholet.

Malgré la volonté commune d'ouverture lors de ces premiers échanges, l'intersyndicale repart déçue.

La bonhommie apparente de l'employeur masque un manque de flexibilité sur la prime dite d'engagement. Cette prime dont le but est de pousser les salariés à continuer à produire, est divisée par deux. Aux questions de l'intersyndicale, l'employeur répond qu'il s'agit d'une décision unilatérale. Et sans appel.

A date, les dispositifs et les montants présentés par l'employeur sont ceux du Livre 1, là où les élus attendaient des propositions réalistes et prenant réellement en compte le préjudice subi par les salariés. L'intersyndicale demande à l'employeur de revenir avec des bases de négociations sérieuses pour les prochaines réunions début janvier.

L'Intersyndicale reste pleinement mobilisée pour défendre vos droits et vos intérêts face à ce projet de fermetures. N'hésitez pas à solliciter vos représentants syndicaux locaux pour toute question.

Vos élus syndicaux sont unis pour la défense de vos intérêts.